

Lettre aux médecins homéopathes

Mon Cher Confrère,

L'homéopathie subit des attaques virulentes depuis quelques mois. Le remboursement des médicaments homéopathiques, la place même du médecin homéopathe dans le système de soins, sont explicitement visés. Face à ces menaces, le Syndicat national des médecins homéopathes français (SNMHF) et l'association Homéo Patients France (AHP France) ont décidé de donner la parole à tous nos patients, qui très souvent veulent agir.

Nous menons l'action sur deux fronts :

1) Faire écrire massivement aux élus de votre département, sénateurs et députés :

Placez en salle d'attente des exemplaires du courrier que les patients complètent, signent eux-mêmes en indiquant le nom des élus qu'ils souhaitent interpeller et vous **le(s)** remette(nt) ensuite. Nous vous avons communiqué une liste d'élus locaux que vous pouvez afficher. Vous transmettez ces courriers aux élus de votre circonscription, par voie postale ou par mail, avant décembre **et si possible avec une copie à Homéodanger pour que nous ayons une visibilité de l'action menée.**

2) Ecrire tous, patients et médecins, à la ministre de la Santé, Madame Agnès Buzyn :

Même démarche que précédemment : placez le modèle de courrier joint en salle d'attente. Votre patient complète ce courrier, le signe et ensuite :

- vous le remet pour que vous l'adressiez par courrier ou par mail à Homéoendanger (voir coordonnées ci-dessous) ;
- ou l'envoie par mail à homeoendanger@orange.fr ou par courrier postal à Homéoendanger - 79 rue de Tocqueville - 75017 Paris.
- Les courriers reçus seront remis à la ministre au moment le plus opportun en cherchant à donner une résonance médiatique à cet événement.

Afin de faciliter au mieux cette démarche, vous trouverez également joints à ce message :

- Une affiche pour votre salle d'attente.

Vous pouvez l'imprimer vous-même ou, pour plus de visibilité, via un site d'impression en ligne (tapez « impression n'affiche pas cher » pour trouver des offres tout à fait accessibles).

Pour obtenir les coordonnées des élus de votre département, députés et sénateurs, contacter le SNMHF (snmhf@club-internet.fr ou au 01 44 29 01 31) qui vous les transmettra.

Nous vous remercions par avance pour votre aide. Ce mouvement sera décisif dans ce moment crucial pour l'avenir de notre profession et pour les patients. C'est toujours grâce à leur mobilisation que l'homéopathie a réussi à rester remboursée.

Tous les documents, lettres et affiche, sont téléchargeables sur les sites :

www.snmhf.net ou www.ahpfrance.org

Bien confraternellement.

Dr Charles BENTZ, Président du SNMHF

P.J. 1 : modèle de courrier type pour les patients, ministre et députés

P.J. 2 : affiche pour votre salle d'attente.

P.J. 3 : fichier des députés et sénateurs de votre département.